

Expansion des exportations—Loi

Il est également de notre devoir de nous saisir de cette occasion pour veiller à ce que ceux qui dépensent les fonds publics agissent conformément aux objectifs que le Parlement a fixés à la SEE. Il s'impose donc d'exiger de cette société une plus grande imputabilité que par le passé et d'amender les dispositions qui permettent au cabinet, par décret du conseil, de dépenser des fonds d'une façon qui ne corresponde pas aux vœux de la société, dont nous avons réclamé la création et qui l'a été à cette fin.

Enfin, j'estime qu'il est extrêmement important que le Parlement modifie la loi de façon à accroître l'imputabilité des sociétés d'État devant le Parlement et donc devant l'électorat.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur le Président, je suis sidéré de voir que les Canadiens ne sont pas plus conscients de l'importance de ce projet de loi. Je n'ai pas vu un seul titre dans les journaux disant: «On permet à une autre société de la Couronne d'emprunter 50 milliards de dollars»: Pour quelle raison? Je me demande pourquoi les Canadiens d'un littoral à l'autre n'en ont pas été informés, et cela me préoccupe. Je me demande pourquoi les Canadiens ne s'intéressent pas au fait que la Chambre étudie un projet de loi en vertu duquel les représentants élus de notre pays n'auront plus aucun contrôle sur 50 milliards de dollars. N'est-ce pas là une nouvelle? Cinquante milliards de dollars représentent une énorme somme. C'est vrai, je puis comprendre que certaines personnes soient séduites par l'éventualité de meilleurs débouchés d'exportation et d'un crédit aux exportations plus important, et je pense que rares sont ceux, à la Chambre, qui s'opposent à ce principe. Cependant, tous les Canadiens devraient savoir quel secret entoure la gestion des deniers publics.

Je suis sidéré par certaines attitudes qui ont été adoptées à l'égard de ce projet de loi. La semaine dernière, le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish) a dit que le problème, dans les Maritimes, c'est l'emploi et non la question de propriété. Son éloignement des Maritimes, son absence totale de compréhension des problèmes de cette région, tout cela explique peut-être pourquoi son parti compte le même nombre de députés qu'il y a cinq, dix ou quinze ans, et un de moins qu'il y a 25 ans. Les députés de son parti ne comprennent rien.

M. Lapierre: Combien en avez-vous de plus?

M. McCain: J'ai dit que son parti en comptait un de moins. Sa situation ne changera pas. De toute façon, dans les dix minutes qui me sont imparties, je n'ai pas de temps à perdre à répondre à des remarques aussi futiles que celles du député.

Je tiens à vous dire, Votre Honneur, que la question de propriété n'est pas au cœur du problème dans la région atlantique, parce que les investisseurs canadiens ont préféré investir du côté de la tour de Calgary ou de la tour du CN à Toronto, et passée une certaine distance de ces deux points, ils ne jugent pas bon d'investir. Heureusement, certains investisseurs étrangers sont prêts à injecter des fonds dans l'industrie au Canada et ils l'ont fait avec succès. Nous avons besoin d'eux dans la région atlantique, et nous les accueillerons à bras ouverts.

Nous regrettons vivement l'ingérence de l'AEIE, nous déplorons l'ingérence du gouvernement et la lenteur des procédures auxquelles il faut se plier pour obtenir de l'aide, laquelle est censée venir des deniers publics consacrés aux investissements publics dans notre pays. Il y a notamment une demande en cours d'étude, qui aurait dû être approuvée. Elle a d'abord été approuvée par l'AEIE. Je ne sais pas pourquoi, vu qu'il s'agit d'une société étrangère, mais je remercie l'Agence de cette approbation. Puis le projet devait être approuvé en vue d'obtenir une subvention à l'expansion régionale vers le mois de juin. Nous sommes aujourd'hui à la mi-septembre et nul ne sait quand le projet sera approuvé. Non, les habitants des Maritimes veulent des emplois et peu importe qui sont les investisseurs tant qu'ils obtiennent la possibilité de travailler pour un salaire raisonnable.

Je m'inquiète au sujet de cette société et de sa façon traditionnelle de fonctionner au Canada. En effet, rien dans les renseignements que nous avons pu recueillir ne prouve que l'industrie, dans les Maritimes, a bénéficié d'une partie importante de ces fonds. Je m'inquiète de la façon dont cette société fonctionne. Cela me préoccupe, par exemple, qu'il n'y ait pas d'industrie de construction navale dans la région atlantique, parce que cette organisation a exporté des navires en offrant de bien meilleures conditions aux acheteurs que s'il s'agissait de Canadiens, qu'il s'agisse des compagnies maritimes canadiennes, de Kent Line Ltd. ou autre. Les investissements nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un navire au Canada ne se comparent pas à ceux que nécessitent l'acquisition et l'exploitation d'un navire par des armateurs étrangers. C'est une chose à déplorer. J'ignore quel crédit a été consenti par la Société ou sera consenti à des entreprises telles que la Enamel and Heating or Enterprise Foundary. J'ignore quels crédits seront consentis par la Société aux poissonneries, aux conserveries, aux conditionneurs de poissons frais ou de produits agricoles frais du Canada Atlantique. Pourront-ils obtenir des crédits semblables dans des conditions acceptables? Les conditions proposées initialement par la Société ne satisferaient pas les besoins des acheteurs de produits alimentaires exportés du Canada Atlantique.

• (1610)

Je pense qu'il serait temps de commencer à s'occuper du Canada atlantique. Je crois que les dépenses de crédits fédéraux dans le Canada atlantique sont assujetties à un contrôle politique puisque l'on a nommé un ministre pour chacune des provinces. Ce dernier est sûrement en mesure de savoir comment, où et quand l'argent sera dépensé dans cette région. Que ce soit pour les routes ou les industries, le ministre peut exercer les pressions qu'il juge appropriées. Ce genre de pression sera-t-il toujours possible? Comment pourra-t-on savoir si le ministre a exercé des pressions pour aider les amis du gouvernement? Comme c'est déjà arrivé ailleurs, en sera-t-il de même ici? Nous ne le saurons jamais étant donné le caractère secret des transactions de la Société.